

LA CERTIFICATION QUALIOPI
SUITE DE LA LOI « AVENIR PROFESSIONNEL »
FEVRIER 2020

A. CONTEXTE	2
B. LA CERTIFICATION QUALIOPI	2
1. <i>Qui est concerné ?</i>	2
2. <i>Le cadre Qualiopi</i>	2
C. LE PROJET DU GRAINE OCCITANIE	3
C.1. LES ENJEUX SOUS UNE PERSPECTIVE RESEAU	3
C.2. LE GRAINE S'ENGAGE DANS QUALIOPI ET CREE UN « GROUPE FORMATION »	3
1. <i>Garantir la qualité des actions de formation à GRAINE</i>	3
2. <i>Créer un vivier de compétences pour les OFs certifiés Qualiopi en région</i>	3
3. <i>Appuyer le développement des compétences en formation</i>	4
4. <i>Développer l'activité de formation en région</i>	4
D. LES ASSOCIATIONS FACE AUX ENJEUX DE LA CERTIFICATION QUALIOPI	4
D.1. DES OPTIONS POSSIBLES.....	4
1. <i>Se lancer dans la certification Qualiopi</i>	5
2. <i>Inscrire ses formateurs au Groupe Formation du GRAINE</i>	5
D.2. UN POSITIONNEMENT INTERNE A CHAQUE ASSOCIATION	5
E. VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE CERTIFIER ?	5
E.1. DES SITUATIONS TRES DIFFERENTES SUR LE TERRAIN.....	5
E.2. PERSPECTIVES COLLECTIVES PORTEES PAR LE GRAINE	6
F. A PARTIR DE LA.....	6

A. CONTEXTE

→ LA REFORME DE LA FORMATION

La loi du 5 septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » transforme le domaine de la formation professionnelle. L'objectif avancé de cette réforme est de rendre les personnes plus autonomes dans la gestion de leur projet professionnel en facilitant l'accès à la formation, dans une logique d'acquisitions de compétences liées à un métier identifié.

Les Organismes de Formation (OF) vont ainsi devoir s'adapter à ce nouveau cadre, notamment en assouplissant et en individualisant leur offre de formation aux besoins spécifiques de chacun des apprenants.

Par ailleurs la réforme renforce la démarche qualité à respecter par les organismes proposant des formations financées sur fonds publics. A partir de 2021 ces organismes devront respecter les critères du Référentiel National Qualifiant (RNQ). Ceci à travers une certification nommée Qualiopi, valable 3 ans, payante et délivrée par une des structures privées agréées par France compétences.

→ CETTE NOTE

Cette note est une base d'information non exhaustive. Elle a pour objectif de servir d'appui à la réflexion pour les structures adhérentes aux réseaux EEDD Occitanie œuvrant dans le domaine de la formation, par rapport aux enjeux de la certification Qualiopi.

B. LA CERTIFICATION QUALIOPi

1. QUI EST CONCERNE ?

A partir de janvier 2021, seules les formations portées par des organismes certifiés Qualiopi pourront être éligibles au financement public des actions de formation professionnelle : OPCO, Région, Pôle Emploi... La certification Qualiopi concerne ainsi les structures souhaitant proposer des formations pouvant être prise en charge dans ces cadres de financement :

1. Les actions de formation continues : parcours pédagogique permettant d'atteindre un objectif professionnel,
2. Les bilans de compétences,
3. La VAE,
4. Les actions de formation par apprentissage.

Les OFs menant des activités de formation faisant appel à d'autres fonds (FDVA, prise en charge directe par les apprenants sans appui OPCO etc...) n'auront pas l'obligation de se faire certifier.

2. LE CADRE QUALIOPi

Le RNQ compte 7 critères et 32 indicateurs reprenant ceux de Datadock. La certification est délivrée pour une durée de trois ans. Trois audits sont prévus : Initial / Surveillance / Renouvellement.

La durée et le tarif évoluent selon le chiffre d'affaire relatif à l'activité des OFs et du nombre de catégories d'actions pour lequel l'OF demande à se certifier. Des allègements peuvent être mis en place si l'OF est déjà détenteur de certaines certifications ou labellisations de qualité.

Par exemple pour le GRAINE Occitanie, avec un chiffre d'affaire formation inférieur à 150 000€ et uniquement des actions de formation continues, un devis nous annonce un coût de 1 140 € HT pour 1 jour d'audit initial et 570 € HT pour l'audit de surveillance (0.5 jour à distance) puis de nouveau un coût pour l'audit de renouvellement.

C. LE PROJET DU GRAINE OCCITANIE

C.1. LES ENJEUX SOUS UNE PERSPECTIVE RESEAU

Les associations d'EEDD agréées OF sont / étaient nombreuses en Occitanie. Un certain nombre d'entre elles n'ont pas passé le cap de la précédente certification Datadock, car cela demandait un travail interne important. Il est à craindre que la certification Qualiopi amplifie ce phénomène.

Pour le GRAINE il est important que la garantie de qualité des actions de formation n'impacte pas outre mesure la diversité des compétences en présence sur le territoire, en matière d'intervention en formation. Par ailleurs, l'action de formation du GRAINE est très majoritairement sous-traitée à ses adhérents ainsi qu'à ceux des réseaux territoriaux d'EEDD en Occitanie.

Notre analyse des textes juridiques nous mène aux conclusions suivantes :

- Une certification collective en réseau est impossible.
- Un OF certifié Qualiopi pourra faire appel à un sous-traitant issu d'un OF non certifié, tant que l'OF s'assure du respect de la conformité au présent référentiel.

C.2. LE GRAINE S'ENGAGE DANS QUALIOPi ET CREE UN « GROUPE FORMATION »

Le GRAINE se fera certifier Qualiopi courant 2020. Dans le cadre de la formalisation nécessaire de son processus qualité, le GRAINE va constituer en 2020 un « Groupe Formation ». La mise en place du Groupe Formation par le GRAINE répond à plusieurs objectifs :

1. Garantir la qualité de l'action de formation au GRAINE, dans le cadre de la certification Qualiopi.
2. Faciliter la tâche des autres OFs certifiés Qualiopi en Occitanie, faisant appel à des formateurs extérieurs issus du réseau EEDD.
3. Appuyer la montée en compétences des formateurs EEDD en réseau ; faciliter la mutualisation et le travail coopératif.
4. Permettre à des structures non certifiées Qualiopi de bénéficier d'un cadre structuré pour maintenir ou développer de l'activité de formation.

1. GARANTIR LA QUALITE DES ACTIONS DE FORMATION AU GRAINE

A partir de 2021, l'ensemble des formateurs intervenant sur les formations portées par le GRAINE devront faire partie du Groupe Formation.

Une formation obligatoire de deux jours sera organisée à l'automne 2020 pour l'ensemble des membres du Groupe Formation. Cette formation abordera le cadre commun à respecter pour intervenir sur les formations du GRAINE, dans le cadre de Qualiopi. Sachant que les process au GRAINE sont déjà proches des normes à respecter, il faudra tout de même procéder ensemble à certaines évolutions. Notamment dans la clarification et formalisation des compétences en formation et des thématiques d'intervention de chacun des formateurs. La participation à cette formation sera en tant que telle une garantie de qualité, puisque cette dernière abordera également des éléments de formation de formateurs. Par la suite le GRAINE organisera un rendez-vous annuel des formateurs du Groupe Formation, axé sur la mise à jour de la démarche qualité et la formation des formateurs. Cela permettra également à de nouveaux formateurs d'entrer dans le Groupe Formation.

Le GRAINE puisera dans le Groupe Formation pour mener son activité de formation, au regard de la répartition des compétences au sein de ce groupe.

2. CREER UN VIVIER DE COMPETENCES POUR LES OFS CERTIFIES QUALIOPi EN REGION

Le GRAINE n'est pas le seul OF EEDD en région à faire appel à des formateurs extérieurs dans une dynamique de réseau. L'ardam, le Merlet, Campus/CPIE Terres Toulousaines notamment, font également intervenir des formateurs du réseau dans le cadre des BPJEPS EEDD et DEJEPS DPTR.

La mise en place du Groupe Formation par le GRAINE permettra à ces OFs de puiser dans le vivier de compétences du Groupe Formation sans procédures complémentaires, puisque la participation au groupe garantira la qualité de ces formateurs en référence à Qualiopi.

3. APPUYER LE DEVELOPPEMENT DES COMPETENCES EN FORMATION

Plus globalement, le Groupe Formation permettra de renforcer la montée en compétences des formateurs ainsi que les dynamiques de mutualisation et de travail collectif. Au-delà des temps de rencontre organisés par le GRAINE, des outils spécifiques de communication et de partage seront mis en place pour faciliter les échanges, la coopération et l'ingénierie collective de formation entre formateurs membres du groupe.

4. DEVELOPPER L'ACTIVITE DE FORMATION EN REGION

Le Groupe Formation permettra ainsi à des associations non certifiées Qualiopi mais ayant un numéro de déclaration d'activité formation de :

1. Maintenir et/ou de développer les compétences de leur personnel en matière d'intervention en formation,
2. Agir en matière de formation professionnelle - dans le cadre du GRAINE Occitanie.

L'intervention en formation pourra être issue de deux types d'initiatives : en réponse à des sollicitations émanant du GRAINE d'une part ; sous forme de propositions émanant des associations disposant de formateurs membres du groupe, d'autre part.

→ LA CAPACITE D'INITIATIVE DES ASSOCIATIONS MEMBRES DU GROUPE FORMATION

L'objet social du GRAINE est de développer l'EEDD en région à travers la mise en réseau des acteurs. La région Occitanie étant vaste, il est nécessaire de s'appuyer sur les adhérents des réseaux pour identifier les besoins en formation liés au territoire et / ou aux projets collectifs développés par les acteurs EEDD.

C'est pourquoi les associations disposant de formateurs membres du Groupe Formation pourront proposer des actions de formation au GRAINE. Ces propositions seront examinées par le COPIL Formation du GRAINE, qui jugera de leur pertinence au regard d'une série de critères établis qui pourront être débattus ensemble et évoluer dans le temps selon l'expérience. A ce stade il est imaginé la liste des critères suivants :

- Le périmètre : toutes disciplines liées à l'environnement, la pédagogie et la gestion des associations.
- La non-concurrence avec une autre formation à l'échelle d'un même territoire.
- La participation de la structure et des formateurs au Groupe Formation depuis l'année n-1.
- L'adéquation avec des besoins réels du terrain et/ou un public potentiel.
- La viabilité économique de la formation.

Une fois la proposition de formation validée par le COPIL, le GRAINE intégrera cette dernière à son programme et en assumera ainsi le portage administratif et réglementaire. Le GRAINE pourra confier l'ingénierie de formation, sous forme de prestation de services, à l'association qui aura identifié le besoin, si besoin en partenariat de compétences avec d'autres associations du groupe selon la formation en question.

Il sera ainsi possible pour des associations non certifiées Qualiopi d'intervenir en formation selon des besoins qu'elles auront identifiés dans les territoires, dans un cadre collectif maîtrisé et cohérent, répondant ainsi à notre objet social de réseau.

D. LES ASSOCIATIONS FACE AUX ENJEUX DE LA CERTIFICATION QUALIOPi

D.1. DES OPTIONS POSSIBLES

Chaque association membre des réseaux EEDD Occitanie, souhaitant intervenir dans des formations sujettes aux financements de la formation professionnelle à partir de 2021, va ainsi

devoir faire un choix parmi les deux options suivantes – sachant que les deux ne sont pas mutuellement exclusives.

1. SE LANÇER DANS LA CERTIFICATION QUALIOPi

La certification Qualiopi n'est pas si complexe. Elle permet de formaliser sa démarche qualité en matière de formation. Néanmoins cela implique un travail d'organisation interne ainsi que le paiement régulier d'une prestation d'audit.

Les associations certifiées Qualiopi pourront ainsi développer en propre leur activité de formation, en lien direct avec leur projet associatif et de manière autonome. Elles seront maîtres de leur action, porteront la responsabilité de leur modèle économique et de leur communication.

Par ailleurs, ces associations pourront également inscrire leurs formateurs au Groupe Formation, notamment pour s'impliquer dans une dynamique de coformation et d'actualisation des compétences.

2. INSCRIRE SES FORMATEURS AU GROUPE FORMATION DU GRAINE

Sans forcément se lancer dans la certification Qualiopi, les associations pourront choisir d'inscrire des formateurs au Groupe Formation du GRAINE. Cela permettra à ces derniers de participer à la dynamique de formation de formateurs et de mutualisation des compétences. Cela permettra également à l'association d'intervenir ponctuellement en formation sur des actions pilotées en réseau, ainsi que de proposer des actions de formation qui lui semblent répondre à un besoin sur son territoire. Néanmoins ces propositions de formation devront s'intégrer à un cadre piloté collectivement dans le cadre du GRAINE, s'inscrivant ainsi dans une vision et un portage « réseau ».

L'association ne pourra pas non plus porter en son nom propre des actions de formation sujettes aux financements des OPCO, Région, Pôle Emploi ... et probablement non plus en sous-traitance d'organismes tiers tels que le CNFPT dont on peut craindre qu'ils exigent la certification Qualiopi.

D.2. UN POSITIONNEMENT INTERNE A CHAQUE ASSOCIATION

Chaque association va ainsi devoir acter sa stratégie, au regard de multiples paramètres dont on peut citer :

- L'orientation du projet associatif et les enjeux stratégiques vis-à-vis l'activité de formation.
- Le volume et le modèle économique de l'activité formation.
- L'organisation de ses ressources humaines, que ce soit lié aux travaux nécessaires liés au processus Qualiopi ou à l'investissement dans le Groupe Formation.
- La formalisation actuelle ou non d'une démarche qualité formation en interne...

E. VOUS SOUHAITEZ VOUS FAIRE CERTIFIER ?

E.1. DES SITUATIONS TRÈS DIFFÉRENTES SUR LE TERRAIN

En ce qui concerne l'engagement dans le processus de certification QUALIOPi, les associations font face à des situations très différentes selon leur activité et leur objet social. Certaines associations sont ainsi déjà certifiées dans d'autres cadres (par exemple celui de « Certif Région ») et sont passées ou non par la démarche qualité imposée par Datadock.

De plus, il y a un enjeu de timing : les associations « fers de lance » de la formation sont déjà engagées dans la démarche qualité Qualiopi, tandis que la majorité des associations faisant de la formation occasionnelle ne s'est pas encore approprié les enjeux liés à la certification Qualiopi.

Enfin, il est nécessaire de comprendre que la certification est une démarche collective impliquant l'ensemble de l'équipe concernée. Les outils sont adaptés à chacune des structures,

ils sont vécus au quotidien et ne peuvent pas être simplement reproduits d'une structure à une autre.

E.2. PERSPECTIVES COLLECTIVES PORTEES PAR LE GRAINE

Il y a donc une diversité des besoins, des différences en termes de calendrier et des complexités de mise en œuvre de la certification, dépassant de loin le simple partage d'outils. C'est pourquoi, à l'heure actuelle, le GRAINE n'a pas pour projet de proposer un accompagnement des associations à la certification Qualiopi. De plus d'autres structures, probablement plus compétentes, proposent ce type d'accompagnement.

Néanmoins le GRAINE envisage de mettre en place des outils et dynamiques de mutualisation entre associations s'engageant dans la certification Qualiopi.

→ OUVRIR DES ESPACES D'ÉCHANGES ET DE MUTUALISATION

Le GRAINE pourrait créer des espaces d'information et de dialogue entre les associations, par exemple au travers de réunions régulières à distance, pour partager les réflexions sur le sujet.

Un outil type « Dropbox » permettrait à ceux qui le souhaitent de partager leurs outils de suivi de l'activité dans le cadre des certifications. Par exemple, les outils de « preuves » liés aux critères de certification. Cependant et comme mentionné plus haut, les outils ne sont pas forcément génériques dans leur usage : les démarches sont très liées aux fonctionnements de chacun.

→ HARMONISER LE CHOIX POUR L'ORGANISME CERTIFICATEUR.

France Compétences agréé un certain nombre d'organismes pour les audits et la délivrance de la certification Qualiopi. Le GRAINE Occitanie a choisi « [Certup/Maieutika](#) », pour sa proximité avec le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire et par retour d'expérience.

Le fait d'œuvrer avec le même organisme certificateur pourrait ouvrir des perspectives de rencontres collectives avec ce dernier, à visée de formation et de mutualisation des expériences.

F. A PARTIR DE LA...

→ INFORMATION VIS-A-VIS DU GRAINE

Afin de mettre en place le Groupe Formation, les process qualité et de répondre au mieux aux besoins, le GRAINE souhaiterait avoir les retours des associations sur le choix effectué en interne, ou le choix vers lequel la structure tend : merci de remplir ce [FORMULAIRE](#) avant le 1er avril 2020.

→ POUR MIEUX S'INFORMER

Le GRAINE a mis en ligne un padlet « réforme de la formation » qui sera actualisé régulièrement (voir [ICI](#)), outil sur lequel chacun pourra insérer et partager de l'information.

Le GRAINE ouvre une liste électronique de diffusion « actu-formation » et tentera de maintenir un rythme trimestriel pour des envois d'informations synthétiques sur la réforme de la formation.

CONTACT

Anouchka Allafort-Duverger / GRAINE Occitanie
anouchka.allafort@graine-occitanie.org

04 67 06 01 10

[HTTPS://TRAVAIL-EMPLOI.GOUV.FR/DEMARCHES-RESSOURCES-DOCUMENTAIRES/DOCUMENTATION-ET-PUBLICATIONS-OFFICIELLES/GUIDES/GUIDE-REFERENTIEL-NATIONAL-QUALITE](https://travail-emploi.gouv.fr/demarches-ressources-documentaires/documentation-et-publications-officielles/guides/guide-referentiel-national-qualite)

